



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 septembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 septembre 2003

**Acquisition d'une partie de terrain figurant en Emplacement  
Réservé 1-13 au Plan d'Occupation des Sols, Impasse Nicolas  
Poussin - Section AH n° 565**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance** : Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers* :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003**

DELIBERATION D2003032

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Acquisition d'une partie de terrain figurant en Emplacement  
Réservé 1-13 au Plan d'Occupation des Sols, Impasse Nicolas  
Poussin - Section AH n° 565**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Monsieur et Madame PUYRAVAUD, propriétaires de la parcelle cadastrée section AH n° 565 de 170 m<sup>2</sup> frappée par l'emplacement réservé n° 1-13 du Plan d'Occupation des Sols destiné à créer un chemin piétonnier permettant d'accéder à l'école et au stade pour l'ensemble des habitations du secteur sans emprunter la rue de l'Hometrou, sont d'accord pour céder celle-ci à la Ville de Niort moyennant le prix de 6 511 €, les frais d'agence s'élevant à 991 € H.T.

Pour mémoire, la ville est déjà propriétaire de la parcelle n° 194 permettant de rejoindre l'impasse de l'Hometrou.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus aux conditions exposées qui a fait l'objet d'un compromis de vente ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître MURRIS-ANDRAULT, notaire à Niort, tous les frais et droits en résultant y compris ceux de l'agence EURL Viviane BABIN étant imputés au budget d'investissement en cours.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)